



Cumul ARE + ARCE ?

Par Azael

Bonjour tout le monde,

Mon CDD arrivant à terme au mois de Septembre. J'aurais droit à 18 mois de droit.

Je souhaite crée mon entreprise en SASU dans le domaine de la formation (intervenant en école de commerce).
J'aimerais savoir si on pouvait cumuler l'ARCE et l'ARE?

La 1ère année étant toujours très irrégulier en terme de revenu (le temps de se faire connaître et se faire son carnet d'adresse).

J'aimerais avoir un budget de départ avec l'ARCE (avec la loi récente c'est 30% au départ et 30% 6 mois après), et soit me mettre en président(ou dirigeant) non salarié ou demander un cumul partiel de mon chômage (si jamais la SASU ne marche pas bien).

En vous remerciant pour vos réponses.

Par ESP

Bienvenue

Autant de questions que vous pouvez soumettre lors d'un entretien avec un conseiller France-Travail.

Un lien

[url=https://www.unedic.org/la-reglementation/fiches-thematiques/aide-la-reprise-ou-la-creation-dentreprise-arce]https://www.unedic.org/la-reglementation/fiches-thematiques/aide-la-reprise-ou-la-creation-dentreprise-arce[/url]